

CHINE

Lettre ouverte d'Amnesty International aux États membres de l'Union européenne

Index AI : ASA 17/06/99

Annonce à l'attention des médias

Alors que l'Union européenne (UE) s'apprête à reprendre une nouvelle série de discussions avec la Chine au sujet des droits humains, le 8 février 1999, le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, a aujourd'hui (vendredi 5 février) écrit à tous les États membres de l'UE. Il les invite, dans sa lettre ouverte, à reconsidérer ce processus en tenant compte de « l'une des plus terribles vagues de répression qu'ait connues la Chine au cours de la dernière décennie ».

Depuis octobre 1998, en effet, plus de 70 dissidents ont été arrêtés et au moins 15 personnalités de l'opposition ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement ou astreints à des périodes de « rééducation par le travail ». Au Xinjiang, les autorités chinoises ont continué de prendre pour cibles les personnes soupçonnées d'être des nationalistes ouïghours ou des dirigeants musulmans indépendants. Au Tibet, des prisonniers d'opinion continuent d'être torturés et de mourir en détention ; la campagne « d'éducation patriotique » menée actuellement par Pékin se traduit par la fermeture de monastères et l'expulsion des moines ou des religieuses jugés « peu patriotes ». Ce récent durcissement de la répression a été confirmé par des groupes de chrétiens non autorisés, qui ont signalé un grand nombre d'arrestations survenues à la fin de 1998.

Ces événements ont nécessairement un impact sur le dialogue noué avec la Chine par l'Union européenne et d'autres interlocuteurs sur le respect des droits fondamentaux en Chine. Ils font douter de la sincérité des engagements pris par ce pays, en 1997 et en 1998, lorsqu'il a signé quelques-uns des principaux instruments relatifs aux droits humains. Cette nouvelle vague répressive représente un sérieux pas en arrière par rapport aux objectifs essentiels que l'Union européenne, entre autres, disait s'être fixés. La Chine témoigne, une fois de plus, de son profond mépris pour l'opinion de la communauté internationale, se sentant parfaitement à l'abri de toute forme de condamnation. Pierre Sané a mis en garde les États membres de l'UE qui, selon lui, risquent de devenir les otages d'un processus d'"ouverture" ne débouchant sur aucun résultat. Ce dialogue pourrait devenir totalement inefficace si les États membres de l'UE abandonnent d'autres moyens de pression à leur disposition, par exemple le recours à la Commission des droits de l'homme des Nations unies. C'est pourquoi Amnesty International les invite instamment à :

- condamner publiquement et clairement les récents événements signalés en Chine ;
- prendre des mesures préparatoires en vue de l'adoption d'une résolution par la Commission des droits de l'homme, lors de sa prochaine session, afin de souligner les sujets de préoccupation et le besoin d'améliorations concrètes ;
- examiner la situation actuelle du dialogue en veillant à :
- se fixer des objectifs concrets et un calendrier de mise en œuvre ;
- améliorer la transparence en informant le grand public de la teneur des discussions ;
- faire en sorte que ce dialogue permette la participation la plus diverse des deux côtés ;
- améliorer la coordination avec d'autres interlocuteurs (comme les États-Unis, l'Australie et le Canada), afin d'éviter les redites et de donner plus de poids aux arguments des uns et des autres

Si vous désirez recevoir un exemplaire de cette lettre ou obtenir un entretien, veuillez téléphoner au service de presse d'Amnesty International à Londres (Royaume-Uni) au 44 171 413 5566/5729 ou au 44 468 670 247